



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E110311

VALABLE JUSQU'AU 20/01/2023

ÉDITÉ LE 13/01/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 97 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 523734200RC40

Siret : 523 734 200 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0064021 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5405707704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5405707704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2021

Raison sociale : DUBERNET CHARPENTE

92 ZONE INDUSTRIELLE
40370 RION DES LANDES

Téléphone : 05 58 57 18 44

Portable :

Site Internet : www.dubernetcharpente.com

E-mail : dubernet.charpente@orange.fr

Responsabilité légale :

DUBERNET BASTIEN CO-GÉRANT / DUBERNET JOHANNES CO-GÉRANT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	11/12/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.